

# Les acteurs de la santé au travail

Pierre Yves Verkindt

Professeur émérite de l'Université Paris 1

## Des acteurs...qu'est ce à dire ?

Selon une conception rationnelle ou utilitariste de l'action sociale, l'acteur est envisagé comme étant guidé par la recherche rationnelle de ses intérêts. Les individus choisissent librement parmi des possibles et ont de bonnes raisons d'agir (Boudon). Parfois totale, la rationalité de l'acteur est plus souvent jugée limitée : les systèmes de jeux et d'interdépendance le contraignent à se faire stratège (Crozier). **Pour les constructivistes (Latour), toute entité qui modifie une situation donnée participe de fait au déroulement de l'action et est envisagée comme un acteur ...**(S. Rui *in* Les 100 mots de la sociologie, QSJ 2<sup>ème</sup> édit. )

## La diversité des acteurs : premier état des lieux

Chef d'entreprise/Salarié/Collectifs de travail/Collectivité de travail/Représentation du personnel (CSE/CSSCT/R. prox.)/Organisations syndicales et professionnelles/ Associations de défense de victimes ( Andeva-FNATH...) et ONG /Ministères ( Travail, Santé, Agriculture...et leurs directions / Services déconcentrés des ministères/ANACT et Aract/INRS/COCT et CROCT/ANSES et autres institutions d'expertise/ Experts habilités/Services de prévention et de santé au travail/Médecins du travail/Médecins collaborateurs/Infirmiers en santé au travail/Médecins libéraux/ Hopitaux./ Consultations spécialisées/IPRP/Ergonomes/Psychologues du travail/ Ordres des professionnels de santé/Caisses de sécurité sociale ( RG, Régime agricole ..)/ CRRMP/Juges ( toutes les juridictions )...etc...etc...

# Sources de la diversité des acteurs

## □-L'histoire des institutions

▪ *Illustr. :*

-Médecine d'entreprise>Médecine du travail>Service de santé au travail>Service de prévention et de santé au travail

-Montée en puissance du CHSCT puis mise en extinction de l'institution

## □-L'histoire des idées

▪ *Illustr.:* Réparation>Prévention>Précaution ( ?)

## □ L'histoire des techniques

▪ *Illustr. :* Nouveaux matériaux, nouvelles méthodes>nouveaux risques

**Tendance : [Diversification + spécialisation] des acteurs**

# Atouts de la diversité des acteurs

## Le perfectionnement des connaissances

- La collecte des informations

- L'organisation des informations

- La transformation des informations en savoirs

## Connaître pour comprendre, comprendre pour décider, décider pour agir, agir pour connaître

# Contraintes et exigences de la diversité

- ❑ Les contraintes
  - ❑ De la transparence
  - ❑ Du temps
  - ❑ Du dialogue
- ❑ Les exigences : une approche volontariste...
  - ❑ ...de la transparence
  - ❑ ...de la gestion des temps
  - ❑ ... du dialogue ( lieux, règles du jeu...)

I

# La diversité des acteurs

*Essai de classification*

**I.1 Public et/ou privé [ Intérêt général]**

**I.2 Etat et/ou démocratie sociale [ Participation]**

- **Etat central et services déconcentrés**
- **Démocratie sociale et Etat consultatif**

**I.3 Centre et/ou territoire(s)[ Proximité] |**



## II

# La dynamique des acteurs

# Problématique générale

Fusion ( vers un acteur unique) ou  
coordination (des acteurs en relation )

OU

Coordination institutionnelle ou  
coordination/relation fonctionnelle

## **II-1 La tentation de la fusion**

**Un acteur unique de la santé au travail ?**

*Regard rétrospectif sur le Rapport Lecocq*

## II-2 L'hypothèse de la coordination institutionnelle

- ❑ **Créer des espaces de discussion**
  - *Formalisés ou non formalisés*
- ❑ **Assurer une fluidité de la circulation de l'information**
  - *Les dernières avancées ( Loi du 2 août 2021 )*
- ❑ **Abandonner la pensée et la pratique en silo.**

## **II-3 L'hypothèse de la coordination (ou relation fonctionnelle )**

### **A Principes**

- Faire « vivre » le droit existant**
- Faire confiance à l'intelligence des acteurs avant de changer les normes**

## II-3 L'hypothèse de la coordination (ou relation fonctionnelle)

### B Quelques illustrations

□ Employeur /salarié

✓ *Illustr.* : Le droit d'alerte et de retrait du salarié

## II La dynamique des acteurs

- Représentation du personnel/collectivité de travail/travailleur/chef d'entreprise/Services de contrôle
- ✓ *Illustr. 1 : Consultation et négociation sur les conditions de travail*
- ✓ *Illustr. 2 : Alerte d'un élu du personnel*

**☐ Service de prévention et de santé au travail/  
Administration du travail/Représentation du  
personnel/ Employeur**

**✓ *Illustr. 1 : Contrôle et suivi des SPST***

**✓ *Illustr. 2 : CSE et SPST***



## □ Administration du travail/Employeur/Représentation du personnel

✓ *Illustr. 1* : Contrôle et suites du contrôle

✓ *Illustr. 2* : Alerte d'un représentant du personnel et action de contrôle

□ **Employeur/Caisses de séc.soc./ SPST**

✓ *Illustr. 1 : Tarification/aides des Carsat*

✓ *Illustr. 2 : Réinsertion professionnelle*

## II-3 L'hypothèse de la coordination (ou relation fonctionnelle)

### C Quelques enseignements

- Constater les acquis
- Capitaliser l'expérience et la réfléchir
- Permettre l'expérimentation
- Apprendre du droit social : c'est l'action qui fait l'acteur et non l'inverse

**Merci de votre attention**